

**Commission** : Conseil des ministres des droits de la femme et de l'égalité des genres.

**Problématique** : Plan Europe Égalité Horizon 2030, quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale et pour une défense des droits des femmes (interruption volontaire de la grossesse, lutte contre le harcèlement et la violence conjugale).

**Auteur** : Lituanie.

La Lituanie est située le long de la mer Baltique qu'elle partage avec la Suède, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Pologne, l'Allemagne, le Danemark et la Russie. La Lituanie est bordée au nord par la Lettonie, au sud-est par la Biélorussie (anciennement partie du Grand-Duché de Lituanie), au sud par la Pologne, au sud-ouest par l'enclave russe de Kaliningrad (une ancienne ville lituanienne-prussienne) et à l'ouest par la mer Baltique. C'est dans le nord-est de l'Europe.

La Lituanie, officiellement la République de Lituanie (en lituanien: Lietuvos Respublika), est l'un des vingt-sept États souverains qui composent l'Union européenne, constituée en État de droit social et démocratique, dont la forme de gouvernement est la république parlementaire. Son territoire est organisé en dix départements. Sa capitale et, à son tour, la ville la plus peuplée est Vilnius. Le peuple lituanien est ethniquement et linguistiquement frère du Letton et a des liens historiques et culturels avec les pays nordiques, bien que, contrairement à eux, la majorité de sa population soit catholique.

Nous sommes fiers de ne pas avoir participé à la Convention d'Istanbul, aucun débat n'a eu lieu en 2019 face à une inclusion professionnelle et sociale et pour une défense des droits des femmes (interruption volontaire de la grossesse, lutte contre le harcèlement et la violence conjugale). Nous sommes fiers d'annoncer, et nous sommes très heureux, qu'en 2018 l'écart salarial marque, c'est-à-dire que la différence de revenu entre les hommes et les femmes était de 14,4 alors que dans l'Union européenne elle était de 16, nous continuons donc d'affirmer que nous l'avons fait. Bien de ne pas aller à la convention d'Istanbul.

Tout d'abord, nous accordons la priorité à la vie et au catholicisme pour cette raison: «L'Église soutient notre loi, l'Église et les croyants font partie de la société. Pourquoi ne pouvons-nous pas leur demander leur avis? Mais nous sommes du même avis. Il existe de nombreux mouvements contre les cette loi, qui est illégale, mais qui fait partie d'une société qui a le droit d'exprimer son opinion. Je n'ai jamais été dans l'archidiocèse, mais je suis un croyant et cette loi ne va pas à l'encontre de mes croyances. »

En janvier, la Cour constitutionnelle a estimé que la Lituanie devait accorder des permis de séjour temporaires aux personnes originaires de pays tiers mariées ou ayant contracté un partenariat civil avec un-e Lituanien-ne de même sexe. En septembre, le Parlement a commencé à examiner une nouvelle proposition de loi portant modification de la Loi relative à l'égalité de traitement, à l'initiative de la médiatrice en charge de l'égalité des chances. Si elles venaient à être adoptées, ces modifications apporteraient des changements positifs, notamment en incluant dans la loi une définition de la discrimination par association (discrimination exercée contre une personne en raison de ses liens avec une autre personne appartenant à un groupe protégé) ; toutefois, elles ne contenaient toujours pas de dispositions sur la reconnaissance de l'identité de genre à l'état civil – un point qui était dans l'impasse depuis plus de 10 ans. Nous devons réaffirmer que le code pénal lituanien considère la prostitution comme un crime. Les prostituées et les clients sont coupables. En ce sens, les victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle doivent prouver leur statut de victime pour ne pas être accusées d'un crime.

Finalement nous devons souligner que nous accordons la priorité à la famille naturelle, à la vie et aux valeurs chrétiennes et nous sommes très fiers qu'en dépit de ne pas avoir assisté à la convention d'Istanbul, notre écart salarial est inférieur à la moyenne de l'Union européenne.